**Cahier des charges directeur de département ESAS**

**Mars 2022 - Collectif CREER**

Le directeur incarne les valeurs par lesquelles on doit tous être portés dans notre école sociale. Bienveillance, respect, transparence, justice, honnêteté et rigueur intellectuelle, …

Il montre les qualités personnelles suivantes : assertivité et capacité à se remettre en question.

Au moins un membre de la direction est détenteur d’un diplôme correspondant aux cursus proposés dans le département et/ou a une expérience de terrain dans le domaine social.

Il développe un mode de gouvernance participatif en mettant en œuvre des temps et des lieux institués réguliers de débats et de prise de décision qui concernent et impliquent effectivement l’ensemble des membres du personnel.

Le directeur dynamise les intelligences collectives et compte sur elles pour que chaque membre du personnel puisse contribuer au projet de l’école.

Le projet d’école est un programme présenté par le candidat au moment de la procédure d’élection mais c’est aussi un projet et une mise en œuvre sujets à évolution avec le concours de l’ensemble des membres du personnel de l’école.

Le directeur est transparent en ce qui concerne les modalités de décision en matière d’organisation des cours, des attributions, de la taille des groupes.

Il est transparent et pédagogue en ce qui concerne l’élaboration et la gestion du budget : quels choix stratégiques ? quelles priorités ? quels arguments ?

Il associe les membres du personnel dans les réflexions continues sur le plan de formation, les contenus et les choix des cours.